

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne.	30 c.
Réclames. —	50
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

7 Mai 1884.

Chronique générale.

Les résultats des élections départementales sont encore trop incomplètement connus pour qu'on puisse même calculer par à peu près. On voit seulement que le chiffre des ballottages est énorme, surtout dans les grandes villes. Par exemple à Montpellier, Bordeaux, Saint-Etienne, il n'y a pas de résultats ; à Lyon, la liste du comité central, ex-liste Grolée, l'emporte dans deux arrondissements ; il y a ballottage dans les quatre autres. Ballottage également dans neuf sections de Marseille, etc., etc. Il faut donc attendre jusqu'au 13 de ce mois, au moins, pour juger, en connaissance de cause, les élections départementales. Toutefois nous devons signaler le triomphe du citoyen Basly à Anzin. Nous avions prédit que la grève serait l'étrier politique de ce cabaretier. Le voilà en selle, mais l'étrier a coûté cher aux mineurs.

La République française affecte de se réjouir du grand nombre de votants. Elle rejette au défilé sur le mode de scrutin.

Le Siècle prétend que c'est une nouvelle victoire pour la République et attend les ballottages pour faire l'état de situation de chaque nuance.

Le Petit National regrette que le Conseil soit aussi peu modifié.

Les feuilles intransigeantes sont dans la joie ; à les en croire, les opportunistes sont écrasés et le radicalisme extrême reste maître de la situation.

Le Radical est, de tous les organes de cette nuance, le plus triomphant :

« La liste des candidats des droits de Paris, dit-il, défendus par le Radical et les

journaux intransigeants, a triomphé dans la plupart des arrondissements.

» La liste compte trente élus, et, parmi les trente-six ballottages, dix-sept au moins seront favorables à nos amis.

» Le Conseil municipal peut donc être assuré, dès maintenant, d'une majorité radicale imposante.

» Paris vient de se prononcer nettement et superbement en faveur de notre politique, de la politique du progrès, de la liberté et de la révolution.

» Nous avions prévu ce résultat. Nos gouvernants, qui prétendent faire marcher la France, ne sont pas encore de taille à faire reculer Paris. »

Nous avons le plaisir de constater que le voyage du jeune ministre de l'intérieur en Bretagne n'a servi qu'à faire ressortir son impopularité et celle de son compère Martin-Feuillée. C'est la liste de l'ancien maire, l'adversaire de ces deux ministres, qui a passé tout entière à une grande majorité.

A Ajaccio, la liste d'opposition triomphe avec 49 élus sur 21 conseillers proclamés ; restent 6 ballottages. Les 21 membres élus comprennent : 3 légitimistes, 3 intransigeants, 4 orléanistes, 12 bonapartistes et 2 opportunistes. — Intérieur : dans 146 communes sur 364, la liste républicaine a la majorité ; Calvi et Corte ont nommé des républicains ; à Bastia et à Sartène, les résultats sont incomplets.

Dans le prochain conseil, les ministres auront à décider si les troupes actuellement au Tonkin doivent être maintenues dans ce pays jusqu'à ce que la Chine ait consenti à payer l'indemnité, ou si, dès à présent, on peut faire rentrer en France une partie des troupes.

L'avis de l'amiral Peyron est de ne pas retirer un seul soldat avant que la France ait reçu de la Chine entière satisfaction.

(Paris.)

JOURNAUX RÉPUBLICAINS DÉCÉDÉS.

Les journaux républicains triomphent de ce qu'en 1882, 83 et 84, le *Triboulet*, le *Paris-Journal*, la *Civilisation* et le *Clairon* se soient successivement fondus dans le *Gaulois*. Cela fait, en comptant bien, quatre journaux monarchistes que le *Gaulois*, monarchiste comme eux, a absorbés.

Sans remonter jusqu'au *Globe*, de M. Savary, dressons un peu la liste des journaux républicains qui, dans la même période, ont disparu purement et simplement, parce qu'ils n'avaient pas des abonnés à faire servir par un confrère :

La *Révolution sociale*, de M^{lle} Louise Michel ;

La *Revanche politique et sociale* ;

La *République démocratique et sociale*, de M. Talandier, député de la Seine ;

L'*Egalité*, de M. Jules Guesne ;

Le *Proletaire*, de MM. Joffrin, conseiller municipal de Paris, et Paul Brousse ;

Le *Journal*, de M. Andrieux, député du Rhône, et de M. Léonce Détroyat ;

L'*Estafette* ;

Le *Nouveau journal républicain*, de M. Pascal Duprat, aujourd'hui ministre plénipotentiaire dans l'Amérique du Sud ;

Le *Henri IV*, qui avait voulu rallier les salons à la République ;

Le *Républicain catholique* ;

La *Convention nationale*, de MM. Jourde et Sigismond Lacroix ;

La *Politique d'action* ;

Le *Réveil social*, de MM. Louis Blanc et de Lanessan ;

Le *Citoyen français* ;

Le *Citoyen*, de M. Secondigné ;

Ni Dieu ni Maître, de M. Blanqui ;

L'*Unité nationale*, de M. Louis Peyramont ;

L'*Express* ;

L'*Indépendant*, de M. Alfred Naquet ;

L'*Opinion nationale*, le vieux journal de M. Guérout, fondé avant la campagne d'Italie ;

quième du capital engagé. Nous vous le deman-

Le *Parlement*, de M^l. Dufaure, Ribot, Georges Picot, qui a fusionné, il y a quatre mois, avec le *Journal des Débats* ;
Le *Commune*, de M. Félix Pyat ;
Le *Etoile française*.

Nous en oublions. Mais dans la liste ci-dessus, figurent toutes les nuances de l'opinion républicaine, et des illustrations de toutes les fractions du parti républicain.

Ce n'est pas la presse monarchique qui s'est le plus effeuillée, ce nous semble, mais bien la presse républicaine, dont les débris jonchent le sol et font un cimetière.

LES BIENS DE MAIN-MORTE. — UNE TAXE SPÉCIALE.

M. Martin-Feuillée appelle successivement à Paris tous les premiers présidents de cour.

Quoique l'objet de ces conférences entre le ministre de la justice et les chefs de la magistrature soit confidentiel, nous croyons savoir qu'il s'agit de consulter les premiers présidents relativement à l'étude d'un projet de loi sur les biens de main-morte.

On se souvient, d'ailleurs, que le ministre des finances a fait récemment prévenir les directeurs de l'enregistrement qu'il était étonné de n'avoir pas encore reçu tous les renseignements qu'il leur avait demandés sur les biens en question ; on sait qu'il leur a assigné, comme dernière limite, le 1^{er} juin.

Le gouvernement cherche, dit-on, dans cette étude, un moyen de combler le déficit budgétaire.

Plusieurs systèmes sont en présence.

Si nous en croyons les bruits qui courent dans les bureaux du ministère de la justice, on chercherait une combinaison mixte d'après laquelle les congrégations seraient victimes d'une taxe spéciale qui pourrait, dans certains cas, devenir une confiscation déguisée.

33 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FOURNAISE

PAR CHARLES DESLYS.

XXIII. — RÉUNION D'ACTIONNAIRES (suite).

Cette réunion d'actionnaires est restée célèbre dans les annales industrielles. On était au grand complet. Il y avait là, comme à la Chambre des députés, la droite et la gauche, et parmi les opposants, dont se reconnaissaient d'avance les intentions hostiles, l'ancien directeur, Moralès. Il avait osé venir.

Lorsque guidé, soutenu par son jeune délégué, le vénérable chef de la compagnie s'avança sur l'estrade et prit possession du fauteuil présidentiel, un murmure s'éleva ; mais il fut aussitôt étouffé par une triple salve d'applaudissements en faveur du vieillard dont la physionomie reflétait toute une longue vie de travail et d'intégrité, en l'honneur du jeune ingénieur dont on connaissait les actes et qui par sa tenue, modeste et digne à la fois, justifiait déjà la confiance et la sympathie des spectateurs impartiaux, de tous les honnêtes gens. C'est par exception que, dans une assemblée française, ils

ne soient pas la majorité.

Le rapport était écrit en termes clairs, pratiques et saisissants. Pas de phrases, des faits et des chiffres. D'une voix ferme, avec l'autorité de la conviction, Armand en commença la lecture. Il annonçait des résultats inespérés. On les devait non-seulement à des réformes matérielles, à la plus grande activité des travaux, mais encore surtout au souci de l'administration nouvelle pour le bien-être physique et moral des ouvriers...

Quelques rires se firent entendre. Le rapporteur ne s'en émut nullement, il poursuivit :

« Les magasins généraux avaient couvert leurs frais. Ils avaient épargné la bourse des employés de la compagnie, ils ne lui coûtaient rien. Quant à la cité ouvrière, c'était l'œuvre personnelle du baron Van Leys et de ses amis particuliers. Aucune dépense anormale ne figurait au compte des actionnaires. Ne désiraient-ils pas s'associer à leur tour à cet élan vers le progrès, source incontestable de l'accroissement de leurs bénéfices ? Le dividende est de 23 0/0. (Vives marques de satisfaction.) Ne sommes nous pas en droit de vous proposer un léger sacrifice (refroidissement subi), l'abandon de l'appoint des 3 0/0 en faveur de notre caisse de secours et de retraite ? »

On murmura. La protestation éclata. Moralès en avait donné le signal.

Il s'était levé, il allait prendre la parole. Tout à

coup, non loin de lui, se tournant vers lui, le marquis de Trévelec se dressa, superbe d'indignation :

— Silence ! commanda-t-il.

Et, comme son antagoniste ne baissait pas encore pavillon, il ajouta :

— Diégo !

A cette ironique menace, à ce nom que lui seul pouvait comprendre, que seul il entendit peut-être, mais qui lui démontrait une fois de plus que le terrible marquis était maître du secret de son passé, le prétendu frère de la baronne se rassit et disparut dans le groupe qui l'entourait.

— Coulé bas ! murmura celui qui venait ainsi de l'écarter.

Parfois il se servait d'expressions maritimes, tout comme un Trévelec amiral.

Armand, au milieu de l'agitation décroissante, continua :

— Je n'aborde pas l'étude de la participation dans les bénéfices ; mais croyez-moi, messieurs, cette prime d'encouragement ne serait pas perdue pour vous. Employés, ouvriers, tous vos collaborateurs, se voyant intéressés au succès de l'entreprise, travailleraient plus économiquement, davantage et mieux. Je m'en porte garant, je vous promets ; à la répartition prochaine, un revenu supérieur encore au 20 0/0 qui vous resteraient et, permettez-moi de le dire, qui représentent le cin-

quière du capital engagé. Nous vous le deman-

Il n'acheva pas. Van Leys intervenait.

Debout, imposant, majestueux, avec l'autorité de son grand âge et de ses longs services :

— Je le demande, dit-il, comme une récompense... comme le couronnement de ma vie... C'est la dernière fois sans doute que j'ai l'honneur de vous présider... Faites que je meure en paix avec moi-même... avec Dieu, qui me jugera bientôt à son tour...

Une acclamation couvrit sa voix. Le prélèvement fut consenti, sinon d'enthousiasme, du moins à la presque unanimité des suffrages.

La sortie du baron Van Leys, sa rentrée à l'hôtel furent deux triomphes. Il était content, il était heureux.

— Ah ! dit-il à sa fille, voilà mon plus beau jour ! Et, se tournant vers Armand :

— C'est à vous que je le dois... Merci !

Les jours suivants, loin que sa santé parût avoir souffert de cet ébranlement, elle semblait au contraire se raffermir. Dans son entourage, tout le monde remarqua cette amélioration. C'était à qui l'en féliciterait. Ses amis se montraient pleins d'espoir...

Hormis le docteur, un des plus fidèles, qui parfois avait des airs étranges. Il croit devoir com-

Paris, 6 mai.

Les cours acquis la veille sont encore vivement soutenus; pas de nouvelles politiques, les haussiers ont donc la partie fort belle.

Sur les rentes, les demandes étant très-actives, on cote: le 3 0/0, 78.47; — l'amortissable, 79.53; — le 4 1/2 0/0, 107.60.

Sur les fonds étrangers, il y a une poussée très-vive qui pourra nuire aux acheteurs actuels, car de jour en jour une réaction sur ces valeurs peut se déclarer.

Le groupe de nos valeurs légèrement hésitant au début reprend une certaine animation.

Les actions de la Banque de France s'améliorent sensiblement; les bénéfices, dit-on, prennent une meilleure tournure. Avance à 5,090, soit 20 fr. sur la clôture précédente.

Petit retrait à 872 de la Banque de Paris.

Nous voyons avec satisfaction la bonde tenue du Crédit Foncier à 1,322, les demandes à chaque séance sont plus suivies et l'on ne peut qu'augurer une hausse importante à bref délai.

A 350 on achète la Foncière 1883; il y a encore bien des points à parcourir. Les Foncières 1879 sont excellentes à mettre en portefeuille; elles ne valent que 443 aujourd'hui.

Le Crédit Général Français est très-lourd à 201.

Sur le Mobilier, en dépit de toutes les publications intéressées représentant cette valeur comme excellente, la baisse sévit, on inscrit 347.

La Banque des Pays-Hongrois est offerte à 395. Le dividende de l'exercice 1883 a été fixé par les actionnaires à 20 fr.

Les chemins sont fermes. Le Lyon est à 1,252, coupon de 35 fr. détaché. La Compagnie Madrid-Saragosse se propose de distribuer 35 fr. par action.

Parmi les valeurs industrielles les plus recherchées, citons le Suez qui monte à 2,180.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Le prestige de notre Maire baisse de plus en plus, chaque élection vient le confirmer.

En 1884, au scrutin du 9 janvier, sur 4,944 votants, M. Combié obtenait 4,523 voix, soit 80 0/0.

Dimanche, sur 2,393 votants, le même M. Combié n'obtient que 4,292 voix, soit 53 0/0. Perte, 27 0/0.

En 1884, il arrivait 24^e; en 1884, il arrive mauvais 24^e. Il y a donc 23 conseillers plus populaires que lui à Saumur.

M. Renou, l'ancien notaire de Neuillé, est dans la même situation. En 1884, sur le nombre de votants ci-dessus désignés, il réunissait 4,399 suffrages, soit 73 0/0, alors qu'il était inconnu à Saumur.

Aujourd'hui, sur les 2,393 votants, il n'en obtient plus que 4,272, soit 53 0/0. Ecart à son préjudice, 20 0/0.

Dans ces deux élections il est classé avant-dernier. Ce n'est vraiment pas encourageant.

Tous les candidats de 1884 qui se sont représentés en 1884 ne sont pas plus heureux. Tous sont en baisse, même M. Neveu, qui, malgré l'appoint que les conservateurs lui ont apporté, avait, en 1884, 85 0/0 des voix et n'est arrivé dimanche qu'à 74 0/0.

Les radicaux de notre ville n'ont donc pas lieu de chanter victoire, puisque les conservateurs gagnent du terrain.

muniquer au neveu son appréhension :

— Quoi ! fit Raoul, mais jamais nous ne l'avons vu plus gai... Sa vue s'éclaircit, la tête se dégage...

— Aux dépens, répondit tout bas le médecin, d'un organe plus essentiel encore...

— Le cœur ?

— Oui... Oh ! je le connais... Ce pressentiment nous sommes deux à l'avoir...

— Vous...

— Et lui !

XXIV. — LA RÉCOMPENSE.

Nos ouvriers, quoi qu'on en dise, ne sont pas des ingrats. A la nouvelle de ce qui venait d'être décidé, tous ceux du baron Van Leys résolurent une manifestation en son honneur.

On savait qu'il allait atteindre sa soixante-quinzième année. L'anniversaire de sa naissance fut le jour choisi. Des députations arriveraient des usines de l'Est, de Normandie et du Nivernais. Rendez-vous général à la Fournaise. On y poserait la première pierre d'une maison d'école, dont la Société de secours mutuels s'était imposé la dépense.

— Mes enfants, dit le vieillard en acceptant l'invitation, vous avez oublié l'église... Mais je m'en charge !... A quand la fête ?

Elle ne devait avoir lieu que dans une quinzaine.

— C'est bien tard !... fit-il avec un singulier

Monsieur le Rédacteur,
Nous voilà donc battus et bien battus. Que nos vainqueurs nous permettent de leur demander une grâce, une seule : ce serait, le premier de la liste ayant l'orthographe que l'on connaît, de ne plus nous traiter d'éteignoirs et de lui voter six mois d'école du soir chez les pauvres Frères ignorants.

UN OUVRIER ÉLÈVE DES FRÈRES.

APRÈS L'ÉLECTION

(La scène se passe dans la salle à manger du Maire. Table chargée de verres et de bouteilles.)

PERSONNAGES : Une partie du Conseil Municipal.

Le Maire. — Messieurs, j'avais tenu à vous réunir au lendemain de notre triomphe électoral pour vider le vieux verre de l'amitié, c'est-à-dire de cette liqueur sans rivale que vous connaissez tous. J'avais songé d'abord à vous faire goûter mon lait... le lait de votre maire. Mais j'ai réfléchi que, pour vous tous, ce liquide serait trop fade et trop blanc surtout, et j'ai pensé qu'il valait mieux vous offrir une bouteille de mon élixir.

Tous. — Très-bien ! Très-bien !

Le Maire. — Les vertus de cette liqueur ne se comptent pas : composée en grande partie de sueur du peuple, aromatisée d'essence démocratique, teintée de cette belle couleur jaune, si chère de nos jours, ma liqueur a encore l'avantage de coûter meilleur marché que la Bénédicte, liqueur cléricale s'il en fut jamais.

Messieurs, je viens de recevoir la lettre suivante :

« Mes chers consitoyens,

» Je NEVEU pas (pardon pour l'orthographe) vous laissez ignorée la raison pour laquelle je manque ce soir à votre réunion; » on ma affirmé que je jouais un vilain » ROL AND me faisant porter sur deux listes, » c'est pour empêcher de causé que je suis » pas venu. J'ème à croire que monsieur le » Maire vous aufrirat sa meilleur BOIS- » SON : je veu dire du VIN, — SON EAU » étant réservet à la valletaille.

» Tout à vous,

» UN EX-FABRICANT DE JIROUETTES. »

Un agent d'affaires. — Il m'amuse, votre fabricant de girouettes.

Un ex-notaire. — Messieurs, c'est ce soir qu'on RENOUE la vieille amitié. Moi, je sais parler aux masses. J'ai une façon de rendre le peuple GUÉ, — DONC j'ai le droit d'être fier. Ainsi je disais dimanche à un groupe d'ouvriers :

Qu'est-ce que le prolé TER ? — RIEN.

Que doit-il être ? — Tout.

Un chapelier. — N'est-ce pas Hypocrate qui a dit cela dans son chapitre des chapeaux ?

L'ex-notaire. — Imbécile ! c'est un calotin, l'abbé Siyéès.

sourire que Raoul seul comprit, n'importe !... espérons !...

Dans l'intervalle, rien de changé à ses habitudes. Le mieux se maintenait, s'accroissait. Van Leys en profita pour se remettre aux affaires. On eût dit qu'il voulait d'avance régler toutes choses. Il eut de fréquents entretiens avec Armand, avec Joubert, avec le marquis, dont le départ s'était ajourné jusqu'après l'anniversaire. Un soir, on vit arriver la baronne, retour de Madrid; c'était le baron lui-même qui l'avait mandée en toute hâte.

Pourquoi ?... En avait-elle aussi la prévision ?... Quand elle se présenta le lendemain, sa toilette, bien que lui ayant à ravir, était d'une nuance foncée, presque noire. Il donna l'ordre qu'on les laissât seuls et défendit la porte, qui se referma sur eux. D'après son invitation, elle vint s'asseoir devant lui, sur un large tabouret, presque à ses pieds. Anxieuse, elle baissait le front. Il la regarda longuement.

— Belle !... murmura-t-il, oh !... toujours belle !

Les yeux de la femme se relevèrent sur le mari. Des yeux admirables, irrésistibles.

— Ne me regardez pas ainsi ! dit-il en fermant les siens.

Puis, après un silence :

— Je n'ai pas voulu vous laisser des remords, dit-il à demi-voix. Sachez-le, je vous ai pardonné... je vous pardonne...

Plusieurs membres. — Enlevez-le ! (Coups de poing sur la table.)

L'ex-notaire (déclamant) :

Ce n'est pas en buvant la BONNEAU DELAMARRE Que vous fûtes portés à faire ce tintamarre.

(Appelant)

PLOQUIN et GIRANDIER (à défaut de Neveu Avec son orthographe), faites-les taire un peu !

Un ex-mastroquet. — Y sont tous dans les brindezingues et me font l'effet de machineries ; ce n'est pas à moi de les calmer, c'est à HU-BER... GE RIE de vos disputes.

Un mécanicien. — Faut-il aller quérir les pompiers ? Calmez-vous, morbleu ! PETON comprendre cela ? Se quereller pour des riens ! Ecoutez-moi : Approchez-vous, là-bas ! Que faites-vous dans LANGL-OIS if ? Tenez, une comparaison : Nous sommes lancés sur la barque de la République et le vent tourne. Si nous voulons tous gouverner, la barque va chavirer, et quand nous pataugerons, croyez bien que ce ne seront pas LEMARINIER ni son éminence M. le Maire qui pourront nous ramener à la RIV.—AIN, n'est-ce pas ? Vous avez la BERLU—ARTISANS GOULARDS et braillards. Apprenez qu'avant de se jeter la PIERR—ON doit réfléchir un peu. Restons à MI.—LON nous prendrait pour des fous si nous nous disputions le lendemain d'une si belle fête.

Un professeur. — J'en ai déjà plein le dos !

Un banquier. — Buons à la fo LI—É—NAR rétons pas, par nos bévues, l'ardeur que les simples mettent à nous défendre. (Levant son verre) Vive la République !

M. le Maire. — Il fait CHO—LÊTS enfants ; d'un seul COU—TAR issons la dernière bouteille. Je m'étais fait un devoir de vous régaler ce soir. Sachez que je convoiterai toujours le poste d'honneur qui est aussi celui du danger, et pendant les futures tourmentes réactionnaires, je resterai toujours à mon poste, et quand on m'y verra seul, me défendant en désespéré, chacun pourra dire : « Celui à qui ce devoir in-COMB—I—ER. »

En attendant, nous allons nous la couler DOUSS.—AIN ?

(Tous trinquent en criant : Vive la République !)

Exeat.

UN POITEVIN DU POITOU.

Les Elections municipales.

Distré. — La liste républicaine a passé, moins un candidat en ballottage. C'est le député le plus muet de la Chambre, M. Bury, qui s'empresse de faire publier une lettre pour annoncer ce résultat qu'il redoutait tant de ne pouvoir obtenir.

Neuillé. — L'ancien Conseil a été réélu. Quelques radicaux libres-penseurs avaient cependant fait tous leurs efforts pour empêcher la réélection des conservateurs les plus en vue.

Le peu de sympathie dont ils jouissent dans la population ne leur a pas permis d'obtenir ce résultat.

— Suis-je donc si coupable ?...

— Oh !... l'interrompt-il, ce n'est pas des fautes seulement qu'il s'agit... c'est du crime...

— Un crime !...

Avec une profonde amertume, le vieillard s'expliqua :

— Vous supposez que je l'ignore... Non !... Cet homme n'est pas votre frère... Il avait pris ce rôle, il vous avait imposé l'autre, en changeant de nom, pour mieux effacer les hontes du passé, pour redevenir plus apte à faire des dupes...

— Monsieur !... se récria-t-elle avec un douloureux effroi.

— Excusez ce mot !... reprit-il en le rassurant du geste, je ne voulais pas... Ce n'est plus contre vous que ce souvenir me révolte, c'est contre ce misérable, qui devait en arriver jusqu'à des tentatives d'assassinat... qui vous faisait passer pour sa sœur, là-bas, à Carlsbad... et qui était votre mari !... J'épousai la femme de Diégo !

Elle courba la tête en balbutiant :

— Oh !... le marquis de Trévelec aura parlé...

— Non, répondit Van Leys, je ne le connaissais pas encore lorsque j'ai tout appris... Il y a plus longtemps... Souvenez-vous... ce fut la veille du jour où j'allai rechercher ma fille au couvent...

— Quatre ans ! fit-elle, et vous n'en avez rien dit !... Pas même un reproche !...

— Je ne vous aimais plus, répliqua-t-il, et vou-

Ils doivent être bien convaincus aujourd'hui que leur influence est absolument nulle.

Thouarcé. — La liste conservatrice passa en entier, sans opposition.

Durtal. — Succès complet. La liste conservatrice a passé avec une forte majorité. Malgré ses manœuvres de la dernière heure, le docteur Marchand, qui arrivait à y a trois ans, avec 6 voix de moins que le dernier élu, est distancé cette année de 77 voix par le candidat conservateur qui a moins de voix.

Candé. — L'ancien Conseil municipal conservateur comptait cinq républicains. Huit conservateurs, conseillers sortant, ont été réélus.

Un des républicains, conseiller sortant, a échoué. Trois nouveaux conservateurs sont élus. Un dernier candidat conservateur qui était porté par la liste républicaine a été élu.

Les Ponts-de-Cé. — La liste conservatrice est passée haut la main. Le dernier élu a 400 voix de plus que la liste républicaine.

Morannes. — Liste conservatrice passée en entier. — 200 voix de majorité.

Marans. — Onze conseillers sortants réélus, dont le maire, M. J. de la Perraudière. — Un douzième conseiller étant décédé, les voix des électeurs se sont éparpillées pour le remplacer sur 47 candidats différents, tous également conservateurs. L'un d'eux, cependant, n'a manqué la majorité que de 7 voix. — Il sera élu sans hésitation dimanche prochain.

Chenehutte-les-Tuffeaux. — Cinq conservateurs sont passés ; trois républicains. Il y a quatre ballottages.

Row-Marson. — La liste conservatrice a passé tout entière à une forte majorité.

Louerre. — La liste conservatrice a passé.

Puy-Notre-Dame. — Liste conservatrice passée en entier.

Martigné-Briand. — La liste conservatrice de M. Merlet, maire, passe avec une très-grande majorité.

Gennes. — La liste républicaine a réussi.

Longué. — Une liste de majorité conservatrice avait été opposée à la liste républicaine. Sur 7 candidats nouveaux présentés sur cette liste, 5 sont nommés, le premier avec 549 voix sur 970 votants, le sixième s'est désisté, le septième a 480 voix et tient la corde pour le ballottage.

Beaupréau. — La liste conservatrice passa tout entière avec 200 voix de majorité.

Epinard. — Liste conservatrice passée en entier, sauf un de la liste de l'opposition. Reste un conseiller à élire.

M. Lelièvre, ancien président du tribunal civil, passe premier avec 226 voix.

Trelazé. — Liste de M. Fourcault passée.

lais qu'on respectât toujours celle qui portait son nom... Notre mariage vous avait soumise à la loi française, ma mort vous en affranchira... Plus de danger !... sinon la fatale influence de l'autre... Croyez-moi, détachez-vous de cet homme... C'est votre mauvais génie !... Mon testament vous assure une existence indépendante, brillante... Employez cette fortune à réparer le mal que vous nous avez fait... Épargnez surtout ceux que j'aime et, si redevenait menaçant pour eux, défendez-les... Rangez-vous du parti des honnêtes gens. Il en est qui vous soutiendront au besoin...

— Oui, je sais, le marquis...

— D'autres encore... J'ai voulu que vous soyez ici, de la famille... Au dernier moment, comme après moi, la baronne Van Leys...

— Oh ! murmura-t-elle en lui baisant la main, vous êtes généreux... Je me souviendrai...

(A suivre.)

CHARLES DESLYS.

Au restaurant : Un Anglais attablé demande l'addition. On lui apporte la « douloureuse » qui commençait ainsi :

« Couvert, 1 fr. 25. » — Aoh ! fait l'insulaire, ce n'est pas cher du tout. Et gravement il fourre l'argenterie dans sa poche.

Mars. — La liste conservatrice est passée, et les républicains sont mis hors du conseil.

Avrillé. — Les conservateurs ont eu plein succès. M. Raffroy, maire suspendu par le préfet, a eu 496 voix sur 208 votants.

Andréz. — La liste du maire, M. Ambroise Joubert, passe à peu près à l'unanimité.

Bouchemaine. — La liste passe tout entière, à l'unanimité. M. Lemarchand, maire, et son adjoint, sont en tête.

Montjean. — Toute la liste républicaine a échoué. Magnifique succès !

Chaufonds. — L'ancien Conseil conservateur réélu.

Jarzé. — La liste conservatrice tout entière a obtenu la majorité. Les républicains n'ont pas même présenté de liste spéciale, mais se sont bornés à rayer quelques noms sur la liste unique.

On se souvient de l'histoire du 14 Juillet, à Jarzé, et de la révocation du maire, M. du Bouchet, qui ne voulut pas autoriser quatre brillards étrangers au bourg à faire une retraite aux flambeaux.

On se souvient également que M. le sous-préfet de Baugé affirma que la majorité l'approuvait, lui sous-préfet. Nous avons maintenant la réponse des électeurs de Jarzé.

L'ancien Conseil municipal comprenait six républicains. Depuis dimanche, il ne comprend plus que des conservateurs ; la liste entière et, en tête, M. du Bouchet, maire révoqué, a été élue avec une grande majorité.

Qu'en dira M. Le Chevallier, sous-préfet de Baugé ? Et M. le préfet Jabouille ? Et M. le ministre de l'intérieur ?

ERRATUM. — A Angers, ce n'est pas vingt-cinq, mais vingt-quatre conseillers qui ont été élus, dimanche, dont deux conservateurs et vingt-deux républicains. Il reste douze conseillers à élire. (Union de l'Ouest.)

DÉPARTEMENTS LIMITOPHES.

Bourgueil. — Six républicains et six conservateurs. Il est utile d'ajouter que ces derniers ont enfoncé une porte qui leur était fermée depuis bien longtemps.

Benais. — Défaite des républicains.

Langeais. — La liste républicaine a passé, mais à dix voix de majorité seulement.

Chinon. — La liste de M. Houdia a passé tout entière. L'Union libérale n'oserait dire que ce résultat est de nature à complaire beaucoup au député Joubert, qui n'a pas même osé combattre la liste de M. Houdia.

Loches. — Un conservateur qui ne met guère son drapeau dans sa poche, M. de Marsay, a été élu. Il reste encore six conseillers à élire et nos amis ont de grandes chances de succès. Cette trouée faite dans le bief de M. Wilson est significative.

La Flèche. — Contrairement à ce que nous disions hier, les conservateurs restent maîtres de la place à La Flèche ; 3 républicains seulement sont élus et 42 conservateurs. Il y a 8 ballottages.

Sablé. — Les républicains sont élus.

Le Mans. — Vingt-six opportunistes élus ; six ballottages.

Laval. — Républicains élus ; il n'y avait pas de liste conservatrice.

Rennes. — Liste de l'Union républicaine dressée par l'ancien maire, M. Lebestard, élue. La liste conservatrice est celle qui a obtenu ensuite le plus de voix.

Par décret de M. le Président de la République, en date du 26 avril 1884, M. Eugène Gautier a été nommé greffier du Tribunal de Commerce de Saumur, en remplacement de M. Bonneau, démissionnaire en sa faveur, et en cette qualité il a prêté serment devant ce tribunal à l'audience du 5 mai.

ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE.

Voici la liste des jurés de notre arrondissement pour la session qui s'ouvrira lundi 12 mai, sous la présidence de M. Barberon, ayant pour assesseurs MM. Dumont et Lefèvre :

MM. Chaillou, Charles, propriétaire aux Rosiers ; — Fresneau, Louis, cultivateur à Verrie ; — Baudrier, Camille, propriétaire à Gennes ; — Esnault, Jean-Abel, propriétaire à Trèves-Cunault ; — Durand, Théophile, propriétaire à Allonnes ; — Girard, Auguste-Ferdinand, négociant à Saumur.

SEGRÉ.

On écrit de cette localité : « Sans prétendre que nous avons ici un homme rapide ou un homme-étincelle, nous pouvons affirmer qu'à Segré, il se trouve un coureur intrépide. M. J... a parié qu'il ferait douze kilomètres en une heure, et jeudi dernier cette distance a été franchie par lui en cinquante-huit minutes. Il a été suivi de plusieurs voitures dans lesquelles se trouvaient les intéressés à l'épreuve. Chose digne de remarque, M. J... ne paraissait pas trop fatigué après cette course et il a travaillé toute la journée comme d'ordinaire. L'enjeu était de cinq cents francs. »

On lit dans le Phare de la Loire : « Au dernier recensement, qui a eu lieu au mois de décembre 1884, il s'est présenté, à Moisdon, un cas très-curieux et peut-être unique.

» On a trouvé dans la même famille quatre générations, savoir : le père, le fils, les petits-fils et les arrière-petits-fils, total dix personnes, vivant sous le même toit et dans la plus étroite union. »

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 5 mai.

	Froment	Avoine
Angers, l'hect. 16 » » 17 » »	9 50 à 10 » »	
Saumur, 18 10 18 25	9 » » »	
Baugé, 18 25 » » »	9 » » »	
Segré, 17 50 » » »	9 25 » » »	
Beaupreau, 17 75 18 » »	9 50 » » »	
Montfaucon, 17 75 18 » »	8 50 » » »	
Montrevault, 17 » » » » »	9 » » » »	
Chemillé, 17 75 18 25	8 » » 8 50	
Champtoceaux, 17 50 18 » »	9 » » » »	
St-Flor-Je-Vieil, 17 50 18 » »	9 » » » »	
Vihiers, 17 25 17 75	8 » » 8 50	
Brissac, 17 » » 17 50	8 » » 8 50	
Chalonnnes, 17 50 18 » »	9 » » » »	
Doué, 17 75 18 » »	8 60 8 75	

A Nantes, les blés américains disponibles, de 22 75 à 23 » » les 100 kilos.
Les bons blés français valent de 17 50 à 18 25 les 80 kilos.

Sommaire du Jeune Age illustré, n° 475, du samedi 3 mai 1884.

Suite de l'Histoire d'un bossu, récit où apparaissent les péripéties de l'existence des saltimbanques au siècle dernier. Le petit bossu, pauvre enfant, extrêmement sympathique, sert de polichinelle dans une baraque. Courrier des enfants sur l'île Sainte-Marguerite et le Masque de fer. On sait qu'il est actuellement question de vendre cette île sur laquelle un industriel se propose de créer un établissement de jeux. A cette occasion, le courriériste fait connaître l'île à ses lecteurs. Petits et grands, charmante scène d'intérieur, racontée comme légende à la grande gravure des numéros. Les Oiseaux de mer, suite et fin des pronostics marins tirés des oiseaux. Un bon cœur, courte et pathétique pièce de vers. La fête du grand-père, fin d'une touchante historiette. Heures de loisir, devinettes et combinaisons. Abonnement : un an, 40 francs, chez V. Palmé, rue des Saints-Pères, 76 ; un numéro, 45 centimes.

Faits divers.

LES GRANDES VILLES DU MONDE

En 1789, Paris comptait 650,000 habitants et il n'y avait en France qu'une seule autre ville de 400,000 âmes, c'était Lyon. Lille, qui a aujourd'hui 470,000 habitants, n'en avait que 43,000 et Saint-Etienne, qui en a 126,000, était une pauvre cité de 9,000 âmes. Londres ne renfermait pas 4 million d'habitants. Cinquante ans plus tard, vers 1840, le mouvement de progression des villes s'était accentué, mais encore avec une lenteur bien grande relativement à ce qui se passe sous nos yeux.

Ainsi, en 1836, la population de Paris n'atteignait pas 900,000 âmes, ni celle de Londres 4,500,000 ; Bordeaux n'arrivait qu'à 99,000 âmes, Lyon et Marseille qu'à 450,000 ; Berlin était une capitale de 250 mille âmes, c'est-à-dire ayant 100,000 âmes de moins que Lyon aujourd'hui ; Vienne

ne comptait que 300,000 habitants. Si nous franchissons l'Atlantique, nous aurons à signaler des différences plus saisissantes encore.

Le recensement de 1836 attribue à New-York 270,000 âmes ; celui de 1880, 4 million 206,000 ; Brooklin, 20,000 âmes contre 556,000 en 1880 ; Saint-Louis, 40,000 âmes contre 350,000.

Philadelphie, 490,000 contre 847,000 ; enfin, Chicago, inconnu en 1836, est actuellement une ville de 500,000 âmes.

En 1882, on comptait en Europe quatre villes ayant plus d'un million d'habitants : Londres, 3,832,440 ; Paris, 2,225,910 ; Berlin, 4,222,500 ; Vienne, 4,103,410.

Vient ensuite Saint-Petersbourg, avec 876,570 habitants ; Moscou et Constantinople, avec 600,000 âmes. Puis dix villes ayant plus de 300,000 âmes : Lyon, Birmingham, Marseille, Madrid, Buda-Pesth, Amsterdam, Varsovie, Dublin, Rome, et au moins quinze villes ayant plus de 200,000 âmes.

Théâtre de Saumur.

TROUPE LYRIQUE PARISIENNE
S. MAURICE, directeur.

MERCREDI 7 mai 1884,

Pour les débuts de M. NOË, baryton, et de M. RONDEAU, ténor
Avec les concours de

Mme MARIE LECERF, des théâtres de Bruxelles ; — Mme EMMA MAURI, des Fantaisies-Parisiennes ; — M. NOË, des Folies-Dramatiques ; — M. P. MUFFAT, des Bouffes ; — M. LEPRIN, du Grand-Théâtre d'Angers ; — M. RONDEAU, du Grand-Théâtre du Havre ; etc. — M. A. LECERF, 1er prix du Conservatoire.

L'immense succès actuel des Bouffes

GILLETTE de NARBONNE

Opéra-comique en 3 actes,
de MM. Chivot et Duru, musique de M. E. AUDRAN
(auteurs et compositeur de la Mascotte).

1^{er} acte : Le Roi René d'Anjou ; la Farandole.
— 2^e acte : Les Français à Naples ; le Sergent Briquet. — 3^e acte : Retour de captivité ; le Baptême.

DISTRIBUTION :

Roger de Lignolle.....	MM. Noë.
Griffardio.....	Leprin.
Le roi René.....	Muffat.
Le prince Olivier.....	Rondeau.
Le sénéchal.....	Viold.
Barigoul.....	Dulac.
Richard.....	Luneau.
Landry.....	Dhaezeler.
Beppo.....	Louis.
Gillette.....	Mmes Marie Lecerf.
Rosita.....	Emma Mauri.
Châteauneuf.....	Julia Malard.
Boistorier.....	Aimée.
Térésina.....	Blanche.
Carlotta.....	Elvire.
Léonora.....	Laurette.
Béatrice.....	Alice.
Laurenza.....	Ellen.

Demoiselles d'honneur, pages, seigneurs, paysans et soldats.

Mise en scène de Paris. — Armes de la maison Boudeville.

Cinquante costumes nouveaux de la maison LEPÈRE.

L'orchestre sera conduit par M. A. LECERF.

PRIX DES PLACES DES REPRÉSENTATIONS D'OPÉRA.

Bureaux, 8 h. »/» ; rideau, 8 h. 1/2.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

KERLAHU

Par Bernard Seligny.

Au bout de trois heures de cette navigation enchantée, à une lieue peut-être de Houat, la brise qui n'avait jamais été forte, nous abandonna tout à fait. Le douanier et le cabaretier se mirent aux rames, et ramèrent longtemps encore. A onze heures seulement nous débarquions. Du côté de l'île où nous nous trouvions, c'est-à-dire du côté qui regardait la France, il n'y a ni port, ni plage en pente douce, ni quoi que ce soit qui permette d'aborder facilement. Nos marins rangèrent le canot le long d'une grosse pierre, et, profitant du moment où la vague en se retirant la laissait à sec, nous sautâmes sur cette pierre et de là sur la plage. Nous gravâmes en courant les falaises et les pentes raides de gazon qui la prolongent en cet endroit. Au sommet de l'île et toute la mer. La vue était admirable et telle qu'on l'aurait eue du mât d'un grand navire. L'immense horizon du ciel était tout bleu, sans un nuage, la mer était toute bleue, sans une ride. Elle miroitait sous les rayons du soleil, coupée d'écueils noirs, sillonnée en tous sens par des brieks, des sloops, des barques, des canots de pêcheurs toutes

voiles dehors. Au-dessous de nous elle était d'un vert pâle, et laissait apercevoir, à travers plus de dix mètres de profondeur, les petites algues rouges, les coquilles et les pierres qui tapissaient le fond.

Dans l'île, autour de nous, quelques maigres chevaux paissaient une herbe rare et courte.

La première personne que nous aperçûmes avant d'arriver au village fut une religieuse qui étendait du linge sur des buissons. Les épines servaient à fixer les serviettes et les chemises, le vent étant clément. Elle nous regarda d'un air étonné. Un Monsieur des villes ! que vient-il faire à Houat ?

Port-Navale, le petit bourg, n'est pas coquet. Les maisons, misérables, presque toutes couvertes en chaume, quelques-unes ruinées, sont rangées de manière à former une place d'abord, une rue ensuite. Sur la place on voit l'église, peinte à la chaux, et la maison des Sœurs, couverte en ardoises. Ces religieuses sont la Providence de l'île. Elles tiennent l'école, visitent les pauvres, et soignent les malades. Elles administrent aussi quatre boutiques où tous les habitants s'approvisionnent ; une d'épicerie, une d'approvisionnement d'hiver et deux autres encore. Avec le produit, on a bâti l'église et fait toutes sortes de travaux d'intérêt commun.

Nous allâmes d'abord frapper à la porte du recteur. Le recteur n'était pas dans l'île. Il était parti le matin même pour le continent. C'était sa cha-

loupe que nous avions croisée en venant, dans le courant de la Teignouse. Double malchance : je venais de manquer le seul personnage qui pût me raconter l'histoire de Houat, et me donner à déjeuner : or, j'avais une faim vale.

Je m'adressai résolument aux bonnes Sœurs. Une petite sœur converse alla chercher la supérieure. Celle-ci vint. Elle avait une belle figure de religieuse, grave et douce. Comme je lui exposais mon embarras :

— M. le recteur regrettera bien son voyage, dit-elle ; quant au déjeuner, le malheur est en partie réparable, monsieur ; venez avec moi, nous allons voir si la cantine peut vous préparer quelque chose.

Je la suivis à travers le bourg désert, — les femmes étaient aux champs et les hommes à la pêche. — A la cantine, personne, ni cantinier, ni cantinière. La supérieure se retourna vers nous, et, sachant bien que pas un habitant ne pouvait nous offrir l'hospitalité :

— Je vais vous faire une omelette à la communauté, dit-elle. Dans une demi-heure, veuillez revenir, monsieur.

Pendant cette demi-heure, je visitai l'église. Elle est propre, presque luxueuse. Tout y est clair et en ordre. On sent que des mains de femmes la soignent pieusement. La voûte est peinte en bleu et un petit bateau s'y balance au bout d'une corde : si-

gnes d'une église bretonne. Tout près, dans la même enceinte de pierres, au bord de l'Océan, est le cimetière, rempli de petites croix de bois que la tempête penche ou mutilé. C'est là qu'ils dorment les vieux de l'île, près de l'église et près de la mer, et le vent mêle au-dessus de leurs tombes l'harmonie des hymnes saints à la chanson des flots.

Après une courte visite aux rochers qui sont déjà très-beaux en cet endroit de la côte, la faim me ramena à la maison des Sœurs.

Je montai par un petit escalier de bois dans un appartement où le déjeuner était servi sur une table couverte d'une nappe bien blanche. L'omelette promise était délicieuse, le pain savoureux, le vin, des coteaux de Roussillon, très-pur, les pommes vertes, le beurre horrible.

La petite sœur tourière me servait.

— Est-ce du beurre de l'île, ma sœur ?

— Oh non, monsieur, on n'en fait pas ici ; c'est du beurre de la provision.

— Et quand y va-t-on à la provision ?

— Au commencement de mai, me dit-elle, celui-ci n'est plus guère frais.

J'eus quelque peine à réprimer un sourire, car nous étions à la fin d'août.

— Et les pommes, ma sœur ?

— Ce sont les premières de l'année. Un bateau les a apportées hier d'Auray.

(A suivre.)

Marché de Saumur du 3 Mai

Blé semence (l'h.)	18 50	Huiledenoix.	50	130	—
From. 1 ^{re} q. (l'h.)	18 25	Graine tréfle	50	—	—
Froment (l'h.)	77	— lin.	70	—	—
Halle, moy ⁿ	18 28	— luzerne	50	—	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	75	80
Orge	65	Luzerne	780	70	72
Avoine h. bar.	50	Paille	—	—	—
Fèves	75	Amandes . . .	50	—	—
Pois blancs . . .	80	Cire jaune . .	50	190	—
— rouges	80	Chanvres 1 ^{re}	—	—	—
Colza	65	— qualité (52 k. 500)	—	—	—
Chenevis	50	2 ^e	—	—	—
Farine, culas.	157	3 ^e	—	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).					
Coteaux de Saumur, 1883,	1 ^{re} qualité	200	à	»	»
Id. 1883,	2 ^e	100	à	»	»
Ordln., env. de Saumur 1883,	1 ^{re}	100	à	»	»
Id. 1883,	2 ^e	85	à	»	»
Saint-Léger et environs 1883,	1 ^{re}	100	à	»	»
Id. 1883,	2 ^e	85	à	»	»
Le Puy-N.-D. et environs 1883,	1 ^{re}	90	à	»	»
Id. 1883,	2 ^e	80	à	»	»
La Vienne, 1883.	—	60	à	65	»
ROUGES (2 hect. 30).					
Souza et environs, 1883	—	140	à	»	»
Id. 1883	—	140	à	»	»
Champigny, 1883	1 ^{re} qualité	200	à	»	»
Id. 1883	2 ^e	170	à	»	»
Id. 1883	1 ^{re}	170	à	»	»
Id. 1883	2 ^e	140	à	»	»
Varrains, 1883	—	120	à	»	»
Varrains, 1883	—	120	à	»	»
Bourguell, 1883	1 ^{re} qualité	150	à	»	»
Id. 1883	2 ^e	100	à	»	»
Id. 1883	1 ^{re}	100	à	»	»
Id. 1883	2 ^e	80	à	»	»
Restigné 1883	—	140	à	»	»
Id. 1883	—	135	à	»	»
Chinon, 1883	1 ^{re}	130	à	»	»
Id. 1883	2 ^e	100	à	»	»
Id. 1883	1 ^{re}	100	à	»	»
Id. 1883	2 ^e	80	à	»	»

BIBLIOGRAPHIE

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix: 33 fr., payables 5 fr. par mois.

FLAMMARION (CAMILLE). — Astronomie Populaire. 2 vol. grand in-8° illustrés de 260 gravures, 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix: 20 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'Histoire naturelle, par Ch. d'Orbigny, avec la collaboration de membres de l'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 3 volumes Atlas, contenant 340 planches, soit environ 1.000 sujets coloriés. Prix, broché: 480 fr. payables 15 fr. par mois.

LAROUSSE (PIERRE). — Grand Dictionnaire Universel du XIX^e Siècle. 16 vol. in-4°. Prix: 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique du Piano. Collection complète des 92 sonates de BEETHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER; 11 volumes grand format (1.700 pages), magnifiquement gravés. Prix: 60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

LE GANT ROSE

Comédie en un acte et en vers, par Évariste CARRANCE.

Le théâtre d'Évariste CARRANCE est marqué au coin de l'originalité et du bon goût. Annoncer une

pièce nouvelle de l'auteur de MAISON A LOUBER, des TOQUÉS, de L'ÉMERAUDE, et du CAMÉLIA, c'est annoncer un succès de plus.

LE GANT ROSE est une comédie fine et spirituelle, écrite en vers délicats, elle aura à la lecture le même succès qu'au théâtre.

Pour recevoir franco le GANT ROSE, adresser 1 fr. à M. le Directeur de la librairie du Comité poétique, 6, rue du Saumon, à Agen (Lot-et-Garonne).

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 (CLASSE 66).
MÉDAILLE D'ARGENT

COFFRES-FORTS

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Hafner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2.000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.

COMBIEN DE MAUX DONT ON IGNORE LA CAUSE! Nous souffrons de partout le corps, les idées sont noires, nous sommes découragés, l'appétit est précieux, le sommeil n'apporte pas le repos, les yeux perdent leur éclat, la peau son velouté! Un traitement succède à l'autre sans que nous en soyons soulagés. Écartez la cause, la guérison suivra. La Tisane américaine des Shakers, et les Pilules, en rétablissant les fonctions de l'estomac, le ramène à son état normal; le sang se purifie; la foie secrète régulièrement; la vue, les selles se viennent normales; la vigueur revient avec la santé. La brochure explicative de cette préparation se distribue gratis dans toutes les bonnes pharmacies ou au dépôt principal: FANYAU, pharmacien à Lille.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

La Société du Magasin pittoresque vient de réimprimer avec le plus grand soin, sur très-beau papier, le premier volume des VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES, ou CHOIX DES RELATIONS DE VOYAGES LES PLUS INTÉRESSANTES ET LES PLUS INSTRUCTIVES, par M. ÉDOUARD CHARTON.

Ce premier volume a pour titre:

VOYAGEURS ANCIENS

Depuis le cinquième siècle avant Jésus-Christ jusqu'à la fin du quatrième Siècle de notre ère.

Prix du volume broché, pour Paris. . . 10 francs.
— pour les départements, franco. . . 11 francs.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE DUFY, ALPHONSE.

Par jugement en date du 5 mai 1884, le Tribunal de commerce de Saumur, sur l'avis conforme des créanciers, a maintenu M. Doussain, Gustave-Philippe, expert-comptable à Saumur, dans ses fonctions de syndic à l'union des créanciers de la faillite du sieur Dufy, Alphonse, ancien chapelier à Saumur.

Pour extrait:

Le Greffier,
GAUTIER.

(351)

Étude de M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

DEMANDE

En séparation de biens.

D'un exploit du ministère de H. Delaunay, huissier-audencier près le Tribunal civil de première instance de Saumur, y demeurant, en date du 1^{er} mai 1884, enregistré, Il appert,

Que M^{me} Marie Bougrier, épouse de M. Pierre Roussel, tailleur, avec lequel elle demeure ville de Saumur, ladite dame admise au bénéfice de l'assistance judiciaire, suivant décision dudit bureau, en date du 12 mars 1884.

A formé contre ledit M. Roussel, son mari sus-nommé, sa demande en séparation de biens,

Et que M^e V. Le Ray, avoué près le Tribunal civil de première instance de Saumur, y demeurant rue du Marché-Noir, n° 12, a été constitué par la demanderesse sur ladite assignation.

Pour extrait certifié conforme, par moi, avoué soussigné,

A Saumur, le six mai mil huit cent quatre-vingt-quatre.

V. LE RAY.

UNE DAME désire trouver un emploi dans une maison de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M. LAUMONIER.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Avec Bâtimens de service, Cour et Jardin,

Située à Saumur, rue des Pâiens, n° 10,

Occupée par M. le docteur PETON. S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M. LAUMONIER.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue du Temple, n° 30,

Occupée par M^{lle} GAUTHIER.

S'adresser à M. GAUTHIER, rue de la Petite-Douve, n° 9, ou à M^e LE BARON, notaire. (354)

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M. LAUMONIER.

A LOUER

Pour entrer en jouissance le 25 juin 1885,

UNE MAISON

Avec Jardin, Écurie et Remise,

Située à Saumur, rue Dupetit-Thouars, n° 4.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Étude de M^e GAUTHIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Sise au Vau-Langlais, près Saumur,

Avec maison de maître et bâtimens de ferme, d'une contenance de 10 hectares environ.

S'adresser à M. Edouard BONNAIN, au Plessis, commune de Geay (Deux-Sèvres), ou au notaire. (197)

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Une Petite CAMPAGNE, située à Bourran, canton des Justices, contenant vingt-cinq ares et comprenant deux pavillons.

S'adresser à M^e GAUTHIER, notaire à Saumur. (307)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

MAISON

Grande-Rue, 23

Actuellement occupée.

S'adresser à M^{me} Ollivier DE LAEU, ou à M^e DELAUNAY, huissier, quai de Limoges. (334)

A CÉDER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UN BON GARÇÉ

ET ÉPICERIE

Situé à Saumur, au centre de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

D'OCCASION,

UNE BONNE CALÈCHE

S'adresser au bureau du journal.

CIDRES

M. RENÉ ROUSSEAU, 16, rue Beaurepaire, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il s'est entendu avec des propriétaires de Normandie et de Bretagne, en vue de vendre des cidres extra, pouvant résister aux chaleurs, sans perdre de qualité.

Dépôt place du Roi-René, magasins Pichat. (286)

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

42, rue Beaurepaire, 42, au rez-de-chaussée.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

ÉTABLISSEMENT THERMAL

VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier) SAISON DES BAINS BAINS et DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaux, etc. Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre: Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc. Trajet direct en chemin de fer. Tous les renseignements sont envoyés gratuitement. Écrire: Administration de la C^o concessionnaire PARIS, 22, Boulevard Montmartre

LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements: Punaises, Puces, Poux, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. E. D'UX, rue de la Tonnelle, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

A L'ABELLE

Modes et Mercerie J. PÉRARE

Rue Saint-Jean.

ON DEMANDE un apprenti pour le comptoir de Modes et Mercerie. (287)

ON DEMANDE, pour la Saint-Jean prochaine, un garçon de magasin muni de très-bonnes références.

S'adresser à la VILLE DE PARIS, place Saint-Pierre.

La MAISON COUTARD demande un employé comptable, inutile de se présenter sans de bonnes références. (353)

UNE COUTURIÈRE pour homme se propose pour faire à domicile les vêtements neufs et les réparations. S'adresser, 6, rue du Temple.

UN MÉNAGE demande à se placer pour la Saint-Jean prochaine, le mari comme cocher ou jardinier et la femme comme femme de chambre ou cuisinière. S'adresser au bureau du journal.

UNE CUISINIÈRE, de retour de Paris, où elle a occupé les premiers emplois dans plusieurs grandes maisons, se met à la disposition des personnes qui auraient besoin d'elle pour repas, fêtes et réunions de famille. S'adresser chez M^{me} VINCENT, 16, rue du Pressoir-St-Antoine, Saumur.

ON DEMANDE un ménage, sans enfants, pour conciergerie. S'adresser au bureau du journal.

Saumur, imprimerie P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 6 MAI 1884.

Valeurs au comptant	Clôture préc ^e	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc ^e	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc ^e	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc ^e	Dernier cours.
3 %	78	78 40	Est	772 50	753 75	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	518	518 75
3 % amortissable	79 30	79 55	Paris-Lyon-Méditerranée	1278 75	1252 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	508	509 50	Est	357	357 50
3 % (nouveau)	—	—	Midi	1182 50	1190	— 1865, 4 %	518	518	Midi	367	369
4 1/2 %	106 80	106 65	Nord	1730	1730	— 1869, 3 %	404	404	Nord	369 75	372
4 1/2 % (nouveau)	107 35	107 55	Orléans	1300	1297 50	— 1871, 3 %	394 75	395	Orléans	367 75	367 75
Obligations du Trésor	507	507	Ouest	815	820	— 1875, 4 %	512	510	Ouest	367	368 50
Banque de France	5100	5100	Compagnie parisienne du Gaz.	1452 50	1455	— 1876, 4 %	511 25	512 50	Paris-Lyon-Méditerranée	376	373
Société Générale	483 65	483 75	Canal de Suez	2145	2157 50	Bons de liquid. Ville de Paris.	517	516 50	Paris-Bourbonnais	370	366
Comptoir d'escompte	941 25	940	C. gén. Transatlantique	500	500	Obligations communales 1879.	446	447	Canal de Suez	565	564
Crédit Lyonnais	583 75	580				Obligat. foncières 1879 3 %	452	443			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1312 50	1320					330	330			
Crédit mobilier	350	347 50									